

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h 30 à 20 h  
Tél. Direct : 04.94.08.60.49

**Réunion Plénière du lundi 06 Mai 2019**

**P.V. N° 36**

**Président de séance :** M. Cyril BOUREAU

**Secrétaire :** M. Jean REDAUD

**Représentant des arbitres, élu au CD :** M. Patrick FAUTRAD

**Présents :** MM. Michel ALEXANDRE – Robert ANDRE – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Christian DELANNOY – Julien DENANTE – Michel EBRARD – Pierre HOLLECKER – Bertrand KEMPF – Noël LANDON – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Fabrice POREE.

**Excusés :** M. Jean Jacques BENHAMOU – Jean François CLAIR –

**Assiste à la réunion plénière :** M. Karim MESSISHA (arbitre de Ligue).

## INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

## RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

## RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

## COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois :** Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

- **Secteur centre var :** Salle du stand de tir à l'arc quartier ST LAZARE à BRIGNOLES, tous les vendredis de 18h00 à 20h00

- **Secteur ouest varois :** Siège du District du Var à LA GARDE, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

## RAPPEL IMPORTANT AUX ARBITRES

Il est demandé à tous de respecter le délai de **21 JOURS FRANCS MINIMUM** pour toutes les indisponibilités. Une tolérance jusqu'à J – 17 jours est acceptée exceptionnellement et au cas par cas.

Par exemple une indisponibilité pour le samedi 18 mai 2019 doit être inscrite par vous-même, sur votre Espace FFF, avant le Vendredi 26 avril 2019 à 17 h (soit 3 vendredis avant).

**Une surveillance particulièrement stricte est maintenant mise en place sur ce point, et les arbitres qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à être sanctionnés comme le prévoit l'annexe 3 du RI.**

## ORDRE DU JOUR

1. *Section Discipline*
2. *Section Administrative.*
3. *Comité Directeur - UNAF*
4. *Section Lois du jeu.*
5. *Section Désignations.*
6. *Questions Diverses.*

## CORRESPONDANCE

(reçue depuis la dernière réunion)

### DES ARBITRES :

- **M. Alexandre LEGRAND** : demandant une attestation de sa situation arbitrale. Nécessaire sera fait. Transmis au Président.
- **M. Alexandre AGNESE** : \* annulant ses indisponibilités des 11 et 12/05/19. Transmis aux responsables des désignations.  
\* au sujet d'une rencontre U15 D2 du 05/05/19. Transmis aux responsables des désignations.
- **M. Nouridine AROSI SAÏD** : s'excusant pour son absence devant la CDA du 29/04/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.
- **M. Rémi BLANC** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 16/05/19. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.
- **Melle Bruna NATALE** : s'excusant pour son absence lors du rattrapage des tests théoriques de fin de saison et en expliquant les raisons. Confirmant sa participation le 10/05/19. Transmis au Président et au responsable de la formation.
- **M. Dylan CORTES** : confirmant ses disponibilités pour officier les 04 – 05 – 11 – 12 – 18 et 25/05/19. Transmis aux responsables des désignations.
- **M. Steve DUMILLY** : au sujet de sa démission probable de son club de rattachement. Pris note. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et au responsable des licences.
- **M. Younes EL GHARBI** : s'excusant pour son absence lors d'une rencontre de coupe du Var des féminines à 11 du 05/05/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Youssef GHOUL** : s'excusant pour son arrivée tardive lors d'une rencontre U15 D3 du 04/05/19 et en expliquant les raisons, ainsi que confirmant y avoir officié effectivement, la FMI n'ayant pu être modifiée. Transmis aux responsables des désignations et de la FMI.
- **M. William LAMOTTE** : adressant un justificatif professionnel confirmant son indisponibilité du 01/04 au 05/06/19 en raison de ses obligations militaires. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.
- **M. Mejed NOUIRA** : informant la commission de son indisponibilité de dernière minute le 04/05/19 en raison de ses obligations professionnelles.
- **Melle Anaïs MASLIES** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 04/05/19. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.
- **M. Samy PELLETIER** : demandant à ne plus être désigné avec un arbitre et en expliquant les raisons. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Noël LANDON** : adressant une attestation professionnelle justifiant de son indisponibilité le 20/04/19. Transmis au Président et au responsable de la formation.

### DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DE FRAIS DE DEPLACEMENT (FD)

#### Transmises au comptable de la CDA à réception :

- **M. Mehdi SIF** : \* **FD** rencontre U19 D2 du 16/02/19 à charge du **FC PUGETOIS**, absent.  
\* **FD** rencontre U19 D2 du 23/03/19 à charge de l'**ES ST ZACHARIE**, absent.  
\* **FD** rencontre U19 D2 du 13/04/19 à charge de l'**US LUCOISE**, absent.
- **M. Bruno CHARRETTE** : **FD** rencontre senior D3 du 28/04/19 à charge de l'**US CARQUEIRANNE LA CRAU**, absent.
  - **M. El Hadj BELGACEM** : **FD** rencontre senior D4 du 05/05/19 à charge du **FC PAYS DE FAYENCE**, absent.
  - **M. Franck PETER** : **FD** rencontre de football loisir du 19/04/19 à charge du District.
  - **M. Louis VINCENT** : **FD** rencontre de coupe du Var U17 du 06/04/19 à charge pour moitié chacun du **SC COGOLIN** et de l'**AS MAR VIVO**.

- **M. Mehdi KEBBAL** : \* **FD** rencontre U17 D3 du 28/04/19 à charge du **FC PUGETOIS**, absent.  
\* **FA** rencontres du Festi Foot U13 du 12/01/19 à charge du District.
- **MM. Patrick LIGUORI – Anouar HADDAD** : **FD** rencontre senior D4 du 28/04/19 à charge de l'**US CARQUEIRANNE LA CRAU**, absent.
- **M. Amir HADDAD** : **FA** rencontres du Festi Foot U13 du 23/03/19 à charge du District.
- **Melle Jessmine HABSI** : **FA** rencontre du tournoi féminin **STE MUSSE** du 20/04/19 à vérifier pour imputation.
- **M. Lucas CAUDMONT** : **FA** rencontre U17 D3 du 27/04/19 à charge du **SO LE LAVANDOU** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Quentin CAIAZZO** : **FD** rencontre U19 D2 du 13/04/19 à charge de l'**US LUCOISE**, absent.
- **M. Willy PAMY – Imade BOUSLAMA** ; **FD** rencontre senior D4 du 05/05/19 à charge du **FC PAYS DE FAYENCE**, absent.
- **M. Mourad EL JATTARI** : **FD** rencontre senior D4 du 14/04/19 à charge du **FC PAYS DE FAYENCE**, absent.
- **MM. Robert ANDRE – Imade BOUSLAMA** : **FA** rencontre ½ finale de coupe du Var Football loisir du 25/04/19 à charge du District.
- **M. Badiss BEN HAMOUDA** : **FA** rencontre de coupe du Var U15 du 04/05/19 à charge du **SP TOULON** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Djemel AMEUR MEDDAH** : **FA** rencontre de futsal du 29/04/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Thierry WILLIG** : **FA** rencontre de football loisir du 25/04/19 à charge du District.
- **M. Christophe DARY** : **FA** rencontre senior D4 du 07/04/19 à charge du **GARDIA CLUB** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.

#### DES CLUBS :

#### 1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

##### A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

- Néant depuis le dernier PV.

##### B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **EFC FREJUS ST RAPHAËL** : trois arbitres pour leur rencontre de coupe du Var des U15 féminines du 4/05/19.
- **ASPI GIENS** : un arbitre pour leur rencontre U17 D3 du 25/05/19.
- **ASPTT HYERES** : un arbitre pour leur rencontre de coupe du Var des U15 féminines du 4/05/19.
- **JS MOURILLONNAISE** : \* trois arbitres pour leur rencontre U17 D2 du 12/05/19.  
\* trois arbitres pour leur rencontre senior D4 du 12/05/19.
- **STADE TRANSIAN** : trois arbitres pour leur rencontre U15 D2 du 11/05/19.
- **US DU VAL D'ISOLE** : trois arbitres pour leur rencontre senior D4 du 12/05/19.

#### 2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **BESSE SPORT** : au sujet de l'arbitre désigné pour officier lors de leur rencontre U15 D3 du 05/05/19. Transmis aux responsables des désignations.
- **SP C PLANTOURIAN** : au sujet de l'arrêt de l'arbitrage de **M. Stéphane BOGGIANI**, arbitre rattaché au club. A ce jour, la commission n'a reçu aucune correspondance de l'intéressé en ce sens. Transmis au Président.
- **FC ROCBARON** : \* au sujet de leurs demandes d'arbitres. Transmis au Président et aux responsables des désignations.  
\* au sujet de leur rencontre senior D4 du 28/04/19. Transmis au Président et au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.
- **CA ROQUEBRUNOIS** : remerciant les arbitres ayant officié lors de leur rencontre U15 D3 du 28/04/19 contre le **CA CANNETOIS**. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **ES SOLLIES FARLEDE** : informant la commission de l'absence de l'arbitre désigné pour officier lors de leur rencontre U15 D2 du 04/05/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

#### DIVERS :

- **M. Souffiene LASSOUAD (arbitre du District de l'ISERE)** : demandant à la commission de mettre en œuvre la procédure de transfert de son dossier d'arbitre suite à son déménagement pour le VAR. Procédure en cours. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables de la formation, des désignations et des licences.
- **M. Ghislain GBASSINGA (arbitre du District de SEINE ET MARNE)** : demandant à la commission de mettre en œuvre la procédure de transfert de son dossier d'arbitre suite à son déménagement pour le VAR. Procédure en cours. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables de la formation, des désignations et des licences.
- **M. Yann BODENES (représentant de l'ANDSA)** : au sujet du tournoi des championnats de France de l'Apprentissage des 16 et 17/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **LIGUE PACA CORSE DE LA FEDERATION DES CLUBS DE LA DEFENSE** : demandant deux arbitres pour leur tournoi du 14/05/19 à **FLAYOSC**. Transmis aux responsables des désignations.
- **CSL GENDARMERIE DE HYERES** : demandant deux arbitres pour leur rencontre du championnat de France Futsal du 07/05/19. Transmis aux responsables des désignations.
- **M. Christophe JOLY** : se portant candidat pour officier en qualité d'observateur durant la saison 2019/2020. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Serge PAPA (membre de la CDA)** : informant la commission de son indisponibilité le 12/05/19. Transmis au Président et au responsable de la désignation des observateurs.

### APPEL A ARBITRES BENEVOLES : ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG - VALLEE DU GAPEAU

Comme l'année dernière, l'Association des Donneurs de sang de la Vallée du Gapeau, organise le dimanche 23 juin 2019 au gymnase de Solliès-Pont un tournoi de foot en salle dont les bénéfices iront à une association qui aide des enfants handicapés. L'Association sollicite la participation gracieuse de 4 arbitres pour ce tournoi qui se déroulera sur la journée à compter de 8h du matin, les arbitres étant nourris sur place par l'organisateur. Les volontaires sont priés de se faire connaître rapidement auprès de la CDA. (CONTACT : Michel EBRARD).

## ORDRE DU JOUR :

### **1. Section Discipline**

#### - Point sur le suivi des rapports :

\* Pour les week-ends des 06 et 07 ainsi que 13 et 14/04/19, 17 rapports sont manquants (sans exclusions) et 10 avec exclusions n'ont pas été adressés par les arbitres centraux.

#### - Point sur les dossiers disciplinaires :

\* Une affaire compliquée pour laquelle, l'arbitre concerné était bien présent.

#### - Appel Disciplinaire :

\* Une affaire a été traitée durant le mois d'avril et les auditions n'ont pas donné lieu à une remise en cause des sanctions prises en 1<sup>ère</sup> instance.

#### - Point sur les sanctions infligées par la CDA en avril 2019 :

\* 25 arbitres ont été sanctionnés durant le mois d'avril et la commission a prononcé en matière de non désignations à l'encontre d'arbitres : 12 de 7 jours – 1 de 7 jours + 15 – 1 de 1 mois – 1 de 2 mois dont 1 avec sursis – 15 de 15 jours et enfin 1 arbitre a été sanctionné de non désignations jusqu'à comparution devant la CDA.

### **2. Section Administrative.**

#### - Point sur les renouvellements :

- Après mise à jour de l'effectif, la commission dénombre 239 arbitres licenciés répartis comme suit :

- un arbitre international
- 3 arbitres fédéraux dont le CTRA,
- 2 Fédérales 2 Féminines,
- un JAF.
- 22 arbitres de Ligue,
- 7 JAL,
- 1 Féminine Ligue.
- 121 arbitres (seniors) de District répartis comme suit :
  - \* 99 centraux dont un non désignable
  - \* 24 assistants spécifiques
  - \* 1 spécifique futsal
- 13 jeunes arbitres de District
- 34 arbitres stagiaires jeunes masculins
- 7 féminines stagiaires jeunes
- 21 arbitres stagiaires seniors masculins
- 1 stagiaire senior féminine

- Un arbitre senior est non désignable (en attente de sa présentation devant la CDA)
- Un jeune arbitre de District non désignable pour dossier médical incomplet (retourné à l'intéressé en août 2018)
- un arbitre stagiaire jeune est en année sabbatique jusqu'à la fin de la saison en cours

- Point sur les dossiers médicaux :

- un dossier manquant (retourné à l'intéressé après rejet par la commission médicale).

### 3. Comité Directeur – UNAF

- CD : communication des dates de reprise des divers championnats pour la saison 2019/2020 en Ligue et District.
- UNAF : projet de sortie barbecue et concours de boule pour le mois prochain.

### 4. Section Lois du jeu.

- Point sur la formation dans les secteurs :

\* Secteur PUGET SUR ARGENS : deux séances ont été effectuées durant le mois d'avril. Arrêt des cours du secteur le 22/05/19.

\* Secteur BRIGNOLES : Arrêt des cours du secteur le 12/04/19.

\* Secteur TOULON : Arrêt des cours du secteur le mercredi 24/04/19.

- Bilan provisoire des tests théoriques de fin de saison et examens divers :

\* lors de la 1<sup>ère</sup> session, 129 arbitres étaient présents, 27 absents et excusés et 14 absents non excusés qui ont été sanctionnés conformément au règlement intérieur de la commission.

\* lors du rattrapage, 18 arbitres étaient présents 9 absents excusés et 13 non excusés et qui ont été également sanctionnés par la CDA.

\* Au bilan total, 147 arbitres ont satisfait à l'obligation des tests théoriques de fin de saison et 23 seront de nouveau convoqués pour une ultime session fixée au vendredi 10 mai à 18h00 au siège du District.

\* **M. Maxime DAGO** a été reçu major à l'examen pratique de Jeune Arbitre Fédéral (JAF).

\* Pour la Ligue de Méditerranée, sur 10 candidats à l'examen d'arbitre fédéral, 5 varois ont été sélectionnés par la CRA au vu de leurs résultats : **Mme Camille DAAS** Fédérale Féminine 2 – **M. Gaëtan DENEUVE** Fédéral 4 – **M. Kevin CORTES** Assistant Fédéral 3 – **MM. Florian TAULIER** et **Emmanuel SEVA** en candidats au titre de JAF.

A tous, le Président et les membres de la commission adressent leurs chaleureuses félicitations.

- Pôle espoirs : 3 candidats ont été formés dont 2 sont présélectionnés pour l'examen théorique de JAF.

### 5. Section Désignations.

- Point sur les désignations :

\* il reste 3 week-ends de désignations à honorer pour la section.

\* Le point définitif et les statistiques complètes seront présentées lors de la prochaine séance plénière du lundi 3 juin 2019.

\* La finale de football loisir se déroulera le 23/05/19.

- Point sur les observations :

\* A ce jour, le bilan des observations effectuées est le suivant :

D1 – 22 (reste 0) // D2 – 46 dont 4 conseil (reste 0) // D3 – 41 (reste 1) // D4 – 63 (reste 0) // D5 – 5 (reste 0) // AD1 – 17 (reste 0) // AD2 – 16 (reste 0) // AD3 – 5 (reste 1) // JAD – 36 dont 7 conseils (reste 2) // JL – 1 (reste 15).

Stagiaires jeunes – 42 dont 3 conseils (reste 11 dont 9 examens) // Stagiaires seniors – 22 (reste 6 dont 4 examens) //

Accompagnements – 100 (reste 23) // Futsal – 24 (reste 1).

\* Au bilan, 459 missions ont été assurées dont 20 observations non effectuées en raison de l'absence de l'arbitre ou de l'une ou l'autre des équipes en présence.

\* Les dépenses y afférant sont de :

- 3453,41 euros pour les accompagnements,

- 797,51 euros pour le Futsal,
- 14 922,71 euros pour le football à 11,
- soit un total de 19 173,63 euros pour l'ensemble des missions assurées depuis le début de la saison, représentant une moyenne de 42,42 euros par mission.

## **6. Questions Diverses.**

- Saison 2019 / 2020 : Positionnement des membres de la CDA :

\* Un tour de table est effectué en ce sens pour tous les membres de la commission présents ce jour. Chacun fait part de ses projets et desideratas de fonction(s) au sein de la CDA pour la saison 2019/2020.

A 21 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance plénière.

---

*Prochaine réunion restreinte  
Lundi 13 Mai 2019 à 18h30*

**Président de séance** : M. Cyril BOUREAU  
**Secrétaire** : M. Jean REDAUD